

LES FONDEMENTS ANTHROPOLOGIQUES DE LA PENSEE GENESIQUE AKAN EN COTE D'IVOIRE

Abe N'Doumy Noel

Département d'Anthropologie et de Sociologie, Anthropologue, Université de Bouaké,
Côte d'Ivoire

Abstract

Four sets ethnocultural the indigenous population Ivorian. These are the Akan, Gur, the Mande and Kru. Despite some commonalities established way of thinking on the reproduction of each of these components is distinguished by its originality. In the Akan group (in the forest zone and savannah), the reproductive life goes through several stages, the design of fertility resulted in a fertility cult multiform; childcare traditional support takes a variety of sources. These parameters lead to the conclusion that the reproductive thinking Akan group finds its basis in one dimension both symbolic and ideological.

However, the analysis of the facts, it is found that the development of this mode of thought is characterized in part by a scientific psycho-order. This means that the attitudes and practices related to reproduction are not absolutely risk factors. It should indeed specify benchmarks for this scientific dimension and develop an action plan accordingly. How to get there? It is in this perspective that the present discussion proposes the hypothesis of multidisciplinary between the sciences and the social sciences.

Keywords: Akan, fertility, infant mortality, maternal mortality, rite of birth, reproductive health

Resume

Quatre ensembles ethnoculturels constituent la population autochtone ivoirienne. Ce sont les Akan, les Gur, les Mandé et les Krou. En dépit de quelques points communs établis, le mode de pensée relatif à la procréation de chacune de ces composantes se distingue par son originalité. Dans le groupe Akan (en zone de forêt et de savane), la vie génésique passe par

plusieurs étapes ; la conception de la fécondité est traduite par un culte de fécondité multiforme ; la puériculture traditionnelle prend son appui sur une variété de sources. Ces divers paramètres amènent au constat que le mode de pensée génésique du groupe Akan trouve son fondement dans une dimension à la fois symbolique et idéologique.

Cependant, à l'analyse approfondie des faits, l'on découvre que l'élaboration de ce mode de pensée reste caractérisée en partie par une base scientifique d'ordre psychosociologique. Cela veut dire que les attitudes et pratiques liées à la reproduction ne sont pas absolument des facteurs de risque. Il convient en effet, de spécifier les repères de cette dimension scientifique et élaborer un programme d'action en conséquence. Comment y parvenir ? C'est dans cette perspective que la présente réflexion propose l'hypothèse de la pluridisciplinarité entre les sciences biologiques et les sciences sociales.

Mots-Cles: Akan, fécondité, mortalité infantile, mortalité maternelle, rite de naissance, santé reproductive

Introduction

En matière de procréation en Côte d'Ivoire, il est permis d'observer une diversité de cultures obstétricales en rapport avec les multiples groupes ethnoculturels. Cette variété culturelle reste déterminée par la variation des facteurs d'ordre écologique, économique, social, psychologique, cosmologique, mythologique ou biologique qui caractérisent les différents groupes. Il ressort de cette constatation que chaque communauté culturelle demeure tributaire d'une pensée génésique originale.

Aussi, l'observation attentive de la nature et des caractéristiques de cette conception génésique conduit-elle à suggérer l'hypothèse selon laquelle ce système de pensée repose sur une base idéologique et sur une base scientifique.

Comment le démontrer ? Tel est l'objectif du présent article.

A partir de quelques exemples pris dans le groupe ethnoculturel Akan, la démarche a consisté à spécifier la structure de cette pensée génésique africaine, à préciser ses bases fondamentales et enfin, à indiquer ce que peut être la contribution de l'anthropologie dans le processus de l'évolution de la pensée génésique.

La Structure De La Pensee Genesique Akan

Le groupe Akan occupe en Côte d'Ivoire, une aire géographique, exprime sa conception de la fécondité à partir de plusieurs symboles et définit sa culture obstétricale à travers un code bien élaboré.

Le groupe Akan : Géographie et composition

Dans la littérature du peuplement de la Côte d'Ivoire, presque toutes les versions s'accordent à soutenir la thèse selon laquelle les Akan seraient venus de l'Est ; c'est-à-dire du territoire actuel du Ghana. Cette thèse demeure ainsi donc la version officielle de l'origine du groupe.

*** La localisation**

Ce groupe se trouve géographiquement localisé dans la partie Est-Centre et Sud du territoire ivoirien. Les membres de la grande communauté se répartissent entre deux zones de végétation : la forêt à l'est et au sud, puis la savane au centre.

*** La composition**

Le groupe Akan est un ensemble composite. Plusieurs communautés forment le grand ensemble ethnoculturel. Les différentes communautés sont constituées chacune, d'une diversité de sous-groupes. Les principaux sous-groupes se trouvent répartis dans les localités de la manière suivante (Loucou 2002 : 126) :

Abbey	Agboville
Abidji	Sikensi
Abouré	Grand-Bassam, Bonoua et Aboisso
Abron	Bondoukou
Adjoukrou	Dabou
Agni	Bongouanou, Dimbokro, Aboisso, Abengourou, Bondoukou
Ahizi	Jacqueville
Alladian	Jacqueville
Akyé	Adzopé, Alépé
Avikam	Grand-Lahou
Baoulé	Bouaké, Dimbokro, Bouaflé, Toumodi, Tiassalé, Yamoussoukro
Ebrié	Abidjan
Ega	Guitry, Fresco
Ehotilé	Adiaké
Essouma	Adiaké, Aboisso
Krobou	Agboville
Mbatta (Gwa)	Bingerville, Alépé
N'Zima	Grand-Bassam, Adiaké

*** Les activités économiques**

Les principales activités socio-économiques sont l'agriculture et la pêche. L'agriculture renferme les cultures pérennes : café, cacao, palmier à huile, hévéaculture, ananas. Les cultures vivrières : l'igname, le manioc, la banane plantain, les légumes. La pêche occupe surtout le sous-ensemble appelé Akan lagunaire : Ebrié, Abouré, Avikam, Appolonien.

Ces divers éléments d'ordre naturel, historique, humain et socio-économique ont généré une vision particulière de la fécondité.

La fécondité chez les Akan

Il importe avant toute chose, d'exposer le sens de la notion de fécondité.

*** La notion de fécondité**

Cette notion de fécondité est à déterminer en rapport avec celle de la fertilité afin de mieux apprécier la conception du groupe Akan. Cela dit, la fertilité est selon CZYBA J.C et MONTELLA A. (1993) une potentialité. Elle se définit comme la capacité maximale de procréation de la femme au cours de sa vie reproductive. VALLIN J. (1995) précise qu'en 1750, cette fertilité pouvait grosso modo, donner naissance à dix enfants. Mais aujourd'hui, cette capacité de procréation aurait évolué. Elle pourrait atteindre les quinze enfants.

D'après les mêmes sources, la fécondité est quant à elle, perçue comme le fait d'avoir déjà procréé. Elle se présente comme la reproduction effective ; c'est-à-dire le fait d'avoir donné naissance au moins à un enfant vivant et viable.

Il ressort de cette analyse que la fertilité évoque une potentialité, tandis que la fécondité se présente comme une réalité objective précise.

Dans la perspective d'élever le niveau de cette fécondité, des pratiques culturelles sont mises en œuvre. Cet ensemble de pratiques constitue le culte de fécondité.

*** Le culte de fécondité**

Il s'agit de la vénération vouée à la procréation. Dans le milieu Akan, la progéniture abondante répond à un besoin idéologique. L'enfantement rythmé chez la femme constitue une valeur de référence. Cette valeur idéologique comporte des repères précis. Les éléments communs à cette idéologie sont les rites de naissance, la chronologie des noms et le culte des objets symboliques.

Les rites de naissance

Selon la tradition du groupe, toutes les naissances font appel à des cérémonies établies. Cependant, dans le cas de la naissance unique, ces manifestations à caractère religieux n'ont pas pour finalité, de vénérer la descendance nombreuse. Il y a des cérémonies de baptême, de sortie, de confiage à des entités ou à des personnes particulières, etc. Les rituels aux fins de célébration de la fécondité ne sont davantage visibles que dans le cas des naissances multiples, et notamment les naissances gémellaires. La maternité gémellaire chez les Akan porte une signification toute particulière. Les jumeaux sont considérés comme des êtres exceptionnels. Ils seraient doués d'un pouvoir occulte. Ils sont reconnus sous l'appellation de « *n'da* » chez les Agni et Baoulé. A partir de ce statut particulier qu'ils affichent, les jumeaux sont l'objet d'une série de rituels, difficile à distinguer du culte de fécondité. Ces rituels sont observables depuis leur naissance jusqu'à celle de leur puîné.

A la naissance des jumeaux, il est de prime abord, organisé une cérémonie spéciale dès l'annonce. C'est la réjouissance au sein de la famille. Cette joie populaire s'étend par la suite, à toute la communauté. La cérémonie prend fin par une quête dont les produits sont

destinés aux nouveau-nés. Tous les dons sont effectués sur la base de la parité. Le chiffre pair est ici considéré comme un principe fondamental. La deuxième cérémonie intervient au cours de la sortie, après un rituel

de réclusion dont la durée se situe entre quinze et trente jours, selon les sous-groupes. A la fin de cette réclusion, la mère, bien vêtue, présente ses nouveau-nés aux membres de la communauté.

Il est encore organisé une cérémonie de célébration dans ce contexte. Cette fertilité de la mère est célébrée à travers chants, danses et repas communautaires.

La vie du couple géniteur est désormais soumise à des prescriptions rigoureuses, allant des recommandations à des interdictions au plan alimentaire, vestimentaire, religieux et économique. A cette sortie marquée par la fête populaire, succède la cérémonie liée à la naissance du puîné. Il s'agit de la naissance qui survient après celle des jumeaux. L'enfant appartenant à cet ordre de naissance est également considéré comme doué d'un pouvoir mystique. Il est reconnu sous le nom de « *amani* » ou « *anoma* ». « *Amani* » est un enfant qui a également droit à des rituels appropriés. Cependant, pour le besoin de la cause, il importe seulement de mentionner que cette naissance est vivement attendue selon la logique de la pensée Akan. Sans elle, nous nous retrouverions dans une sorte de « symphonie inachevée ». Ceci signifie que la naissance des jumeaux fait nécessairement appel à celle de « *amani* ». « *amani* » apparaît ici comme un symbole. Le culte qui lui est voué est tout à fait différent de celui des jumeaux. Néanmoins, le culte de fécondité de la communauté Akan ne se limite pas à ces cultes des jumeaux. La chronologie des noms y participe.

La chronologie des noms de naissance

Hormis la patronymie, il existe dans le milieu Akan, deux modalités d'attribution des noms : les noms semainiers et les noms ordinaux.

Les noms semainiers sont les noms correspondants aux jours de la semaine. Selon le genre masculin ou féminin, au jour de la semaine, du lundi au dimanche, correspond un nom particulier. Cette règle ne traduit pas tout à fait le culte de la descendance nombreuse. La modalité vouée au culte de fécondité est celle liée à l'ordre ordinal. Dans le grand ensemble Akan, la règle obéit au même principe.

Cependant, les noms présentent une légère variation en passant d'un sous-groupe à l'autre. Dans le cas de figure, la communauté Baoulé est celle qui traduit la forme la plus élaborée. L'étude de KOFFI B.A (2001) fait état de cette élaboration :

- *n'guessan* : troisième naissance de même sexe (masculin ou féminin) ;
- *n'dri* : quatrième naissance de même sexe ;

- *n'gloan* ou *n'goran* : neuvième naissance ;
- *brou* : dixième naissance ;
- *loukou* : onzième naissance
- *n'gbain* : douzième naissance ;
- *abonoua* treizième naissance.

Cette logique ordinale des noms fait effectivement de la fécondité, une valeur de référence chez les Akan. Cette valeur liée à la progéniture abondante semble également présente à travers des objets symboliques.

Les objets symboliques de fécondité

Les objets symboliques en liaison avec la fécondité, sont ceux appelés « poupées de fécondité » dans le langage courant. Le recours à la « poupée de fécondité » est une pratique qui existe bel et bien dans la culture Akan. Cette « poupée de fécondité » est appelée « *akwaba* ». La fonction de cet élément symbolique est bien précise. De fait, « *akwaba* » est une figurine taillée en bois. Sa tête arrondie, mise en relief par un long cou annelé et la poitrine surmontée de seins saillants, expriment les traits physiques du bel enfant (féminin). Cependant, en matière de fécondité, « *akwaba* » est censé favoriser la grossesse et l'accompagner jusqu'à son terme. A cet effet, les jeunes filles adolescentes le portent dissimulé dans les plis de leur pagne, en entretenant ainsi, l'espoir un jour d'enfanter. « *akwaba* » apparaît ainsi comme un symbole de fécondité dans la pensée du groupe akan. Mais « *akwaba* » ne présente pas la même forme dans tous les sous-groupes. Chez les Akyé par exemple, « *akwaba* » connu sous l'appellation de « *ababi* » est représenté par une espèce de produit végétal. Il fait office de « poupée » dans l'univers des jouets pour les fillettes. En somme, cet environnement socioculturel ouvert à la procréation multiple comporte des implications sociologiques particulières.

*** La situation des femmes infertiles**

Les femmes incapables de procréation sont celles qui s'adaptent difficilement au contexte. Cette difficulté d'adaptation ne s'exprime pas de la même manière, en passant d'une communauté à une autre, ou d'un groupe lignager à un autre à l'intérieur du même sous- groupe. L'on observe dans ce cas particulier des attitudes allant des stratégies d'intégration à l'exclusion sociale. Ce qui paraît fréquent cependant, c'est le rituel particulier dont bénéficie la femme infertile en cas de décès. Au cours des cérémonies funéraires, un rituel est exécuté afin que, d'après la loi de la réincarnation, celle-ci revienne féconde. Dans cette culture génésique, il y a tout de même des cas de rejet.

*** Les naissances non désirées**

A partir des divers éléments indiqués, tout porte à croire que toutes les pratiques culturelles convergent vers la progéniture nombreuse. Cette interprétation n'est pas exacte. Ceci n'est qu'une fausse apparence. Dans ce domaine précis de la procréation, l'on découvre également des restrictions. Ce sont des cas d'exception, contraires à la doctrine pro-nataliste. L'on note dans ce chapitre, les cas de malformations ou de nouveau-nés portant des tares physiques importantes. En outre, ce qui paraît encore plus significatif, c'est le cas des nouveau-nés physiquement normaux, mais rejetés par la logique du schéma des naissances. Les exemples bien établis sont ceux concernant les « *abo-n'gbinou* » les « *kindô* » et les « *brou* » observés respectivement chez les Baoulé et les Agni. Les « *abo-n'gbinou* » ou « *gouassouba* » sont les enfants issus d'une mère n'ayant pas encore accompli son rite pubertaire appelé « *behunzi* » dans la communauté Baoulé. Ce cas de figure est considéré comme une « *maternité sociologiquement précoce* ». En conséquence, cette maternité apparaît inacceptable par la communauté. Elle se trouve rejetée d'une manière ou d'une autre. Les « *Kindô* » sont les naissances qui défieraient une logique attendue. Ce cas concerne la troisième naissance selon l'ordre ordinal.

De façon précise, lorsque deux naissances successives chez une mère donnent le même sexe, dans la logique Baoulé, la troisième naissance doit nécessairement être du même sexe. Dans ce cas, il répond à la logique du schéma « *N'Guessan* ». Mais lorsque ce troisième enfant présente un sexe contraire aux deux premiers, il est appelé « *Kindô* ». Celui-ci est perçu comme un cas hors norme. Il est inacceptable dans certaines communautés Baoulé. Chez les Agni les « *Brou* » constituent les dixièmes naissances selon l'ordre chronologique. Ceux-ci font l'objet de rejet selon la logique officiellement établie.

Cette description vient de mettre en lumière, la construction sociale de la pensée génésique dans la culture Akan de Côte d'Ivoire. Il importe à présent, de ressortir les supports de base de cette conception.

Les Bases Fondamentales De La Pensee Genesique Akan

La mise en évidence de ces bases passe d'abord par la pesanteur sociologique de l'environnement socioculturel.

L'environnement socioculturel du suivi prénatal

Dans la tradition de la surveillance prénatale chez les Akan, l'environnement reste le fait d'une série de prescriptions. Il est caractérisé par une multitude de recommandations et de restrictions. Nous choisissons à dessein de porter notre regard sur le volet des restrictions. Ceci nous conduit à indiquer qu'au cours de la grossesse, le processus de la prise en charge

prénatale soumet la femme Akan à un bon nombre d'interdits. Les interdits sont d'ordre visuel, verbal, alimentaire et relationnel.

* Au plan visuel, la tradition interdit à la femme enceinte de porter son regard sur la charogne d'un chien, d'un chat ou d'un reptile. D'autre part, il lui est également défendu de regarder un caméléon, mort ou vivant, le cadavre d'un être humain, etc.

* Au plan verbal, le registre apparaît plus précis. La gestante ne doit, sous aucun prétexte, prononcer les mots « avortement », « fausse-couche », « décès maternel », « décès infantile », les « hémorragies » liées à l'accouchement, etc.

* Au plan alimentaire, la liste des interdits paraît encore plus longue. Les éléments concernés sont des légumes, des espèces animales, halieutiques, et des fruits. Pour le besoin de la cause, nous retenons seulement la rubrique des espèces animales et halieutiques. Cet interdit est traduit par le fait que la gestante Akan ne doit nullement consommer la chair des animaux comme le pangolin, la chauve-souris, l'éléphant, le lièvre, le lapin, les œufs, la tortue, le singe, le silure, le mâchurion, le hareng, etc.

* Au plan relationnel, il est également proscrit à la femme en grossesse, de manger dans le public, tirer l'eau du puits aux côtés des femmes non enceintes, prendre la douche tard la nuit, etc.

Cet inventaire n'est nullement exhaustif. Cependant, à partir des éléments courants et communs aux divers sous-groupes, nous sommes conduit à dégager des enseignements théoriques.

Les éléments de base de la pensée génésique Akan

Les constituants du construit social de la culture obstétricale Akan nous font observer plusieurs ressorts. Il s'agit notamment des bases idéologiques, psychosociologiques, biologiques et éthiques.

Une base idéologique pro-nataliste manifeste ; celle-ci découle des multiples faits et symboles liés au culte de fécondité. En matière de fécondité, la descendance nombreuse apparaît dans cette culture génésique comme une valeur de référence. Il s'ensuit des normes précises à partir desquelles les membres de la communauté ont la conscience d'être intégrés de façon entière ou socialement exclus. Les rites de naissance, la logique chronologique des noms et la vénération des « poupées de fécondité » examinés sont les faits qui attestent cette hypothèse.

Une base psychosociologique pertinente ; cette hypothèse est déduite de la théorie de la « gymnastique mentale » élucidée par AGUILAR I (1984). Dans le suivi prénatal traditionnel Akan, il a été fait allusion à plusieurs types d'interdits au plan visuel et verbal.

De façon concrète, il est précisé des faits que la gestante ne doit pas voir et des mots qu'elle doit se garder de prononcer. Le caractère commun à toutes ces données est qu'elles évoquent sans équivoque, des faits de morbidité ; qu'il s'agisse d'avortement ou de charogne de chat et de chien. Pour Aguilar, ces données morbides comportent un effet indubitablement néfaste sur la mère, et par ricochet, sur le fœtus. L'enfant à naître pourrait en être affecté. Il exprime ce mécanisme psychologique en ces termes :

« En vue d'assurer un bon équilibre nerveux à l'enfant qu'elle va mettre au monde, la future mère doit faire tout ce qu'elle peut pour se maintenir dans un état d'esprit serein. Les contrariétés et les préoccupations ont une influence défavorable sur le caractère mais aussi sur le corps et la santé. Les crises de colère, les soucis et la tristesse se répercutent défavorablement sur l'organisme en favorisant la production de toxines. La femme enceinte doit donc exercer son esprit à penser qu'à des choses agréables et à chasser tout sentiment négatif. L'observation d'un régime hypo- toxique exempt de stimulants (café, alcool, tabac) l'aidera à cultiver un tel état d'esprit ».

Au vu du schéma d'interdictions élaboré et mis en œuvre par cette culture obstétricale, nous pouvons en déduire que cette tradition Akan demeure consciente de ce mécanisme psychologique. Ceci signifie qu'elle a fait preuve d'observation et d'explication pertinentes, car l'attitude de méfiance observée à l'égard des faits morbides rejoint cette thèse de la psychologie appliquée à l'obstétrique démontrée par Aguilar. En conséquence l'hypothèse psychosociologique apparaît fondée sur une base scientifique.

Une base biologique originale ; le constat du recours à la typologie de la reproduction animale est à l'origine de cette hypothèse. Au chapitre des interdits alimentaires à la femme enceinte, la liste des espèces animales apparaît assez longue. A l'observation attentive des données, il ressort des espèces citées, une répartition entre trois catégories de reproduction. D'une part, nous découvrons les espèces dites prolifiques : le lièvre, le lapin, le silure, le rat, le porc, etc. Il s'agit des espèces animales dont le rythme de reproduction demeure très accéléré.

D'autre part, nous avons à l'opposé, les espèces dites mono- pares : la chauve-souris, l'éléphant, le pangolin, etc. Ces espèces ne donnent qu'un seul petit par portée. Par conséquent, elles présentent un rythme de reproduction très lent. Ce qui suppose une descendance très limitée. La troisième catégorie d'espèces observée sur la liste concerne les oiseaux. Ils se classent dans la catégorie des ovipares. Ils se reproduisent par la ponte d'œufs. Ceci est contraire au mode de reproduction des mammifères où se trouve rangée l'espèce

humaine. Il découle de cette analyse, que le mode de pensée génésique Akan apparaît comme un mode de pensée rationnel, cohérent et fondé sur une loi d'équilibre latente.

Il n'assimile, ni le mode de reproduction trop lent (espèces mono- pares), ni le mode de reproduction trop accéléré (espèces prolifiques) et encore moins, le mode de reproduction contre nature (les ovipares). Ceci signifie que la tradition a conscience d'un rythme dit « normal », humainement acceptable, auquel il convient de s'adapter. Celui –ci est bien entendu, le rythme de procréation défini par la logique chronologique des noms.

Une base éthique établie ; cette dimension se trouve mise en évidence par la distinction entre le normal et le pathologique. La pertinence de l'hypothèse est justifiée par la présence très remarquée sur la liste des interdits aux gestantes, des animaux aux traits physiques et au comportement bizarres. Il s'agit des espèces dites « énigmatiques ». Nous retrouvons au rang de ces espèces, notamment :

- le caméléon : reptile qui change de couleur selon son gré, et dont les mouvements des deux yeux demeurent indépendants l'un de l'autre ;
- La chauve-souris : « moitié oiseau et moitié-animal » dit-on dans l'expression courante. Elle apparaît comme le seul mammifère volant ;
- Le singe : mammifère classé parmi les primates, est une espèce proche de l'Homme. Cependant, comparées au caractère humain, sa morphologie bizarre, sa turbulence permanente et son incapacité d'accès au langage articulé constituent des repères plutôt effrayants.

Parmi ces espèces énigmatiques, nous pouvons également citer la tortue, le serpent, l'escargot, etc. Pour la pensée Akan, il est un impératif pour la femme enceinte, d'éviter tout contact avec ces différentes espèces. Les caractères physiques et comportementaux comparés à ceux de l'être humain, apparaissent comme des cas hors-normes. Tous les êtres humains pris individuellement, sont loin de se ressembler. Néanmoins, la structure physique, l'existence des règles éthiques et morales au plan comportemental, traduisent une unicité, une spécificité. L'effigie « *akwaba* », symbole du bel enfant, n'en constitue qu'un fait de démonstration. A travers ce parcours sur la fécondité Akan, il a été décrit diverses caractéristiques. Les lois de fonctionnement de cet aspect de la vie sociale ont été également mises en évidence. Il ressort de ce cheminement, qu'il existe en réalité, un système élaboré de pensée génésique, propre au groupe Akan de Côte d'Ivoire. Comment ce système de pensée traditionnel se comporte-t-il au regard des normes et valeurs nouvelles, végétées par la loi de la modernité ? Quel peut être l'apport de l'anthropologie dans ce contexte ?

L'anthropologie Et Les Sciences De La Reproduction Humaine En Afrique

Les sciences de la reproduction humaine sont des sciences biomédicales. Elles ont pour objet, l'étude de la reproduction chez l'Homme, sur la base des processus biologiques. La gynécologie, l'androgynie et l'obstétrique en constituent les composantes. Quant à l'anthropologie, elle est la science de l'Homme. C'est l'étude de l'espèce humaine dans ses dimensions sociales et culturelles. Elle consiste à mettre en évidence, l'organisation sociale et les lois de fonctionnement des sociétés humaines. La question pratique à poser dans ce contexte est comment cette science anthropologique peut efficacement accompagner les sciences de la reproduction en vue d'un mieux-être des populations africaines. Cette question particulière prend tout son sens à partir de deux types de constat.

Le premier est l'antagonisme des normes et valeurs entre la pensée génésique africaine et la pensée génésique universaliste. Le second est l'opposition de la vision de base entre les deux formes de pensée de la reproduction.

La pensée génésique africaine : *Une pensée de reproduction confrontée aux normes et valeurs universalistes de la fécondité.*

Ce constat se trouve spécifié par l'impact considérable du culte de fécondité dans l'environnement socioculturel africain, à l'image du groupe Akan de Côte d'Ivoire. L'implication de cet état de fait est l'éveil quasi permanent de la doctrine nataliste dans les communautés africaines. L'une des conséquences majeures de cette vision nataliste est traduite de nos jours, par la problématique encore actuelle de la question de la transition de la fécondité. Cette transition apparaît effectivement amorcée dans les pays d'Europe et d'Amérique du Nord. Cependant en Afrique noire, la question demeure encore très vivace. L'ampleur du problème de la mortalité maternelle et infantile reste attachée à cette réalité. De fait, elle a partie liée avec la fréquence des maternités précoces, les maternités rapprochées, les maternités nombreuses et les maternités tardives.

A l'opposé de cette attitude pro-nataliste africaine, c'est le « planning familial » que propose l'idéologie de la santé de la reproduction moderne. Cette idéologie de référence mondiale, se justifierait par ses avantages officiellement reconnus d'après l'Organisation Mondiale de la Santé (1997) :

- Pour les enfants :
 - Meilleure santé ;
 - Meilleure alimentation et ressources diverses ;
 - Meilleur soutien affectif de la part des parents ;
 - Meilleures possibilités d'éducation.

- Pour les femmes :
 - Meilleure santé
 - Moins de contraintes physiques / affectives ;
 - Meilleures possibilités économiques ;
 - Davantage d'énergie pour les activités du ménage ;
 - Davantage d'énergie pour l'épanouissement personnel et les activités communautaires.

Ces divers avantages s'étendent également au niveau du couple familial et de la communauté toute entière.

Qu'en est-il des bases de fonctionnement des deux modèles ?

La pensée génésique universaliste : *Une pensée de reproduction essentiellement médicalisée*

Le constat reste fondé sur les recommandations officielles définies par l'Organisation Mondiale de la Santé dans le processus de la prise en charge de la grossesse. Ces recommandations ont pour repères, les consultations prénatales (CPN) avec pour corollaires, les examens échographiques, les examens de sang, les examens gynécologiques et les divers vaccins imposés. Toutes ces mesures médicales écartent du revers de la main, la prise en compte effective des faits de l'environnement socioculturel, susceptibles de provoquer un impact psychologique positif ou négatif sur la gestante. Les interdits d'ordre visuel, verbal, alimentaire et relationnel du milieu Akan constituent ici des exemples incontestables.

Certes, cette intervention biomédicale présente des avantages et apparaît même indispensable. L'Homme est d'abord conçu comme un fait biologique. Mais l'Homme est aussi un fait moral, et un fait spirituel. Observer, expliquer et comprendre l'Homme, c'est l'étudier dans sa globalité.

Quel enseignement retenir de cette réflexion ?

Pour un programme pertinent de santé de la reproduction en Afrique

A partir des constats établis, il en découle l'hypothèse d'après laquelle un programme de santé reproductive qui se veut efficace en Afrique, doit nécessairement être élaboré en tenant compte des réalités sociologiques. Cela signifie une véritable alliance entre les sciences biologiques et les sciences sociales. En effet, quelle est la part de l'anthropologie ?

L'anthropologie en tant que science d'observation et d'explication

En tant que science sociale, l'anthropologie a le devoir de décrire et de mettre à disposition, les faits qu'elle observe. Cet ensemble de matériaux doit être analysé et interprété, afin d'en dégager une logique intelligible. Appliquée au domaine de la

reproduction humaine, elle apparaît comme un outil pertinent, capable d'expliquer et comprendre le fondement des attitudes et comportements divers, des hommes et des femmes, face à la vie génésique. Les sciences biomédicales à ce niveau, se trouvent limitées. En effet, la vie génésique de la femme n'est pas que le corps biologique. Il y a les systèmes de représentations et les pratiques qui sous-entendent les attitudes et comportements en face des produits médicamenteux, des technologies de la reproduction et même des coûts induits. Comment alors, approcher de façon cohérente et rationnelle, c'est-à-dire de manière réaliste, la question de la mortalité maternelle et infantile, si l'anthropologie était systématiquement occultée ?

Cela va sans dire que cette question majeure et préoccupante en Afrique noire, exige une plate-forme pluridisciplinaire incontournable dans la démarche.

L'anthropologie en tant qu'humanisme

Le principe fondamental de fonctionnement de l'anthropologie est le respect scrupuleux de l'éthique et de la dignité humaine. Dans l'histoire de cette discipline, la thèse du relativisme culturel l'atteste bien : « *Il n'y a pas de culture supérieure, ni de culture inférieure, il n'y a que des cultures différentes* ». Cette observation ne signifie pas qu'il importe de faire l'apologie de tous les aspects d'une culture donnée, ni de les discréditer de façon systématique. Il s'impose plutôt, une attitude critique, fondée sur la logique du discernement face à un problème donné. Appliquée à la pensée génésique africaine, cette attitude critique devra prendre en compte, devant l'ampleur de la question de la mortalité maternelle et infantile, les dimensions psychosociologique et éthique dans la version universaliste des solutions. Le groupe Akan de Côte d'Ivoire ne constitue qu'un exemple de lecture. Dans les autres communautés culturelles de l'Afrique subsaharienne, il existe également des systèmes de représentation liés à la vie génésique. La question apparaît donc générale et non spécifique au groupe Akan. C'est une question d'intérêt commun à toute l'Afrique. C'est aussi une question importante inscrite dans le courant de l'anthropologie critique contemporaine.

Conclusion

La reproduction humaine s'aperçoit à la première vue comme un processus physiologique. Ce mécanisme biologique demeure le même partout à l'intérieur de toutes les communautés humaines. Il se définit ainsi comme une loi de la nature, objet des sciences biologiques. Au-delà de cette dimension physiologique naturelle, apparaît celle de nature idéologique. Cette dernière, variable dans l'espace et dans le temps, constitue le champ privilégié de la science anthropologique. L'examen attentif de cette dimension sociale et

culturelle de la reproduction en milieu Akan en Côte d'Ivoire, indique bien que celle-ci repose par ailleurs, sur des ressorts objectifs et tangibles.

Autrement dit, le volet "imaginaire" africain de la procréation n'est pas que mythologie ou légende. L'élaboration historique de celui-ci prend quelquefois appui sur un mode de connaissances scientifiquement pertinent. C'est dire que le savoir scientifique n'apparaît pas quasi-absent dans la pensée génésique africaine. L'exemple Akan au regard de la théorie de la "gymnastique mentale" en matière de la surveillance prénatale constitue un cas d'illustration. Cela signifie qu'il devient un impératif de soumettre à un examen critique, les ressorts des cultures obstétricales des communautés africaines afin d'y déceler, les points de convergence, les liens de complémentarité et les éléments de contradiction d'avec les repères de la pensée génésique universaliste. Cette procédure pourrait permettre de minimiser les risques de résistance à la version officielle de la santé reproductive qui demeure fondamentalement médicalisée.

Bibliographie

- Aguilar I. : Femme et mère Dammarie les Lys, Edition Vie et santé, 1984.
- Clozel F. J. et Villamur P. R. : Les coutumes indigènes de la Côte d'Ivoire, Paris, Editions Challamel, 1902.
- Czyba J.C et Montella A. : Biologie de la reproduction humaine Paris, Edition Sauramps médical, 1993.
- Erny P. : L'enfant dans la pensée traditionnelle de l'Afrique noire Paris, Editions de l'Ecole, 1968.
- Erny P. : Stérilité et rites de fécondité dans la tradition africaine Dakar, Edition Afrique – Documents, 1969.
- Eschlimann J.P. : Les Agni devant la mort Paris, Edition Karthala, 1985.
- Gauze A. : « Contribution à l'histoire du peuplement de la Côte d'Ivoire forestière » In Annales de l'Université d'Abidjan, série F, Ethno-sociologie, I, 1, 1969, PP 7-23
- Guerry V. : « La mort chez les Baoulé » In Anthropos Vol. 61, fasc. 1-2, 1966, PP. 129 – 155
- Journet O. « La quête de l'enfant : représentation de la maternité et rituel de stérilité dans la société diola de basse Casamance ».in Journal des Africanistes, 51, 1-2, PP.97 – 115, 1981.
- Koffi B. A. : L'univers des noms et prénoms baoulé en Côte d'Ivoire Abidjan, Editions NEI, 2001.
- Locoh T. : La fécondité en Afrique noire de nouvelles tendances, mais un avenir difficile à discerner Paris, CEPED, 1988.

Loucou J. N. : Histoire de la Côte d'Ivoire : Peuples et Ethnies Abidjan, Editions Neter, 2002. Organisation Mondiale de la Santé : La planification familiale un gage de santé Genève, OMS, 1997.

Roumeguere-Eberhardt J. : Pensée et sociétés africaines Essais sur une dialectique de complémentarité antagoniste chez les Bantous du Sud-Est Paris, Edition Mouton, 1963.

Tabutin D. 1991 : « La croissance démographique en Afrique. Bilan et perspectives » in Revue Tiers-Monde, XXXII, 125, Janvier – mars, 1991, P. 164

Vallin J. : La démographie Paris, Edition la découverte, 1995.